



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

Vous trouverez ci-après les interventions suivantes, dans leur ordre chronologique, ainsi que les réponses des intervenants à la tribune aux différentes questions de la salle :

- Frédéric Wacheux, directeur du CEREQ
- Michèle Trégan, Conseillère régionale représentant Monsieur Christophe Castaner, Vice-Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
- Philippe Assedo, groupe BNP-Paribas à Marseille
- Raymond Vidil, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, délégué à la formation, l'enseignement supérieur et l'emploi
- Jean-Pierre Moulard, Président de la Maison de l'Emploi Ouest Provence
- Patrick Maddalone, Directeur régional DIRECCTE PACA
- Alain Bos, Directeur territorial de Pôle Emploi
- Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement

### Frédéric Wacheux, directeur du CEREQ

Le CEREQ est un établissement public qui étudie la relation formation-emploi, et dont on ne sait pas assez que le siège social est à Marseille. Donc mobilisez-nous plus souvent.

Je voulais, pour entrer dans le débat, ajouter trois éléments pour la réflexion, qui sont évidemment le résultat des études du CEREQ. C'est qu'il y a des choses qui clivent la société nationale, régionale et locale, de manière extrêmement forte, et par exemple ce sont les diplômés non diplômés. Clairement, en tout cas dans les études nationales que l'on voit : vous avez un diplôme, malgré la crise vous réussissez globalement à vous insérer ; vous n'avez pas de diplôme, on a des taux de chômage de gens qui sont défavorisés de l'ordre de 30 % plusieurs années après avoir quitté ou avoir été éjectés du système scolaire. Donc je trouve qu'en terme de politiques publiques, ce clivage-là nécessite un approfondissement, et dans une ville, on dispose de beaucoup plus de moyens d'aider ces populations.

Deuxième élément, je suis un défenseur corps et âme de l'apprentissage, mais j'ai une très forte inquiétude aujourd'hui sur la difficulté ou sur capacité à atteindre les objectifs nationaux, régionaux, locaux, pour une raison simple : c'est que l'apprentissage, ce n'est pas l'apprentissage, ce sont les apprentissages. L'apprentissage de l'enseignement supérieur, qui se développe à vitesse V aujourd'hui, masque le fait que l'apprentissage, notamment dans l'enseignement professionnel secondaire, a tendance plutôt à diminuer, et que l'apprentissage dans l'artisanat est globalement à un niveau de saturation. Donc si aujourd'hui, aux niveaux national, régional, local, il



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

n'y a pas une politique qui différencie ces enjeux, nous allons augmenter l'apprentissage, mais auprès de personnes qui de toute façon s'insèrent déjà.

Dans l'enseignement supérieur il y a de l'apprentissage, dans des formations diplômantes, auprès de publics qui déjà s'inséraient professionnellement facilement. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire, au contraire. Mais ne lions pas trop – là je suis politiquement incorrect, mais je suis obligé de le dire – le taux de chômage des jeunes au développement de l'apprentissage.

Et dernier élément, ça fait trente ans qu'on parle d'adéquation entre la formation et l'emploi. C'est une idée qui instinctivement paraît séduisante, mais qui dans le cas français spécifiquement est extrêmement difficile à faire. Pour deux raisons. La première, c'est que les pratiques des entreprises ne correspondent pas exactement à ce qu'elles déclarent. Toute entreprise dira qu'elle veut un diplôme adapté au recrutement qu'elle fait, ça ne se passe pas comme ça. Et puis – il y a des jours où on est plus ou moins politiquement incorrect, je le suis encore un instant –, pour participer à de nombreuses commissions, de nombreux ministères dans lesquels on fait de la certification des diplômes, l'adéquation qui se dessine à cet endroit-là, on en est extrêmement loin, parce que les entreprises sont assez peu impliquées.

### Michèle Trégan, Conseillère régionale PACA

Bonjour à tous. Je voudrais d'abord saluer la qualité de ce diagnostic, qui est remarquable, et au niveau de la Région nous partageons très globalement à la fois le diagnostic et les enjeux qui en découlent. Je salue aussi la réunion qui se tient aujourd'hui et qui permet de partager ce diagnostic et, je l'espère, de travailler tous ensemble pour relever les lourds enjeux qui sont définis ici, en rappelant ce que disait monsieur le Maire tout à l'heure, qu'il ne doit pas y avoir de substitution.

Il est bien évident que ce qui est présenté là interpelle la région, tant dans le domaine du développement économique, puisque le premier enjeu est de développer l'activité économique, les enjeux sur la formation évidemment - la formation c'est la pleine compétence de la Région -, et mobiliser les actions emploi qui sont des politiques volontaristes de la Région.

La Région est très présente à la Maison de l'emploi, et très attentive bien évidemment à ce qui se passe sur le territoire marseillais.

Je suis ravie d'intervenir juste après le directeur du CEREQ que je salue, et qui est, au travers de l'Observatoire régional des métiers, un de nos partenaires privilégiés pour l'observation des formations et des emplois. Je voudrais dire combien les enjeux qui sont définis là sont importants, combien, au travers de nos politiques économiques, nous travaillons à faire en sorte que l'économie soit innovante, qu'au travers des pôles de compétitivité qui sont cités, mais aussi des pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire, particulièrement en matière de services à la personne, qui est très implanté sur Marseille, la Région accompagne les entreprises pour se développer, pour se former, pour innover, pour développer la responsabilité sociale des entreprises, à la fois dans le domaine environnemental et dans le domaine social, ce



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

qui peut permettre d'ajuster certains points, et notamment que les entreprises prennent en compte la réalité du bassin d'emploi marseillais et construisent des politiques d'embauche et de formation qui soient cohérentes avec leur environnement.

Sur l'élévation du niveau de qualification, c'est l'enjeu majeur de la Région, et encore plus à Marseille qu'ailleurs. Nous avons il y a quelques jours un comité de développement des formations, le CPRDF, qui est co-présidé par l'Etat et la Région, ma collègue Pascale Girard et Patrick Maddalone, et l'enjeu de l'élévation du niveau de formation était au cœur de ce dispositif. Avec un point que je voudrais souligner : pour que les personnes, les Marseillais et les Marseillaises puissent acquérir un bon niveau de formation, il faut que l'école sur le territoire soit à la hauteur. Et là, je n'insisterai pas, mais on ne pourra pas régler ce problème si on ne travaille pas sur la qualité du système scolaire à Marseille, sur les ruptures qui existent dès le primaire, mais aussi les collèges et les lycées. Et je signale que dans les lycées, nous avons travaillé avec la Mission locale notamment, à la diminution des ruptures scolaires.

Par rapport à l'apprentissage, monsieur, je vais être politiquement incorrecte comme vous, mais c'est le discours de la Région depuis bien longtemps, il ne suffit pas d'avoir un discours incantatoire sur l'apprentissage, d'autant que c'est la Région qui paye. En revanche, il faut voir comment on peut mieux orienter vers l'alternance en général. Et là encore, un des fléaux de l'apprentissage est le taux de rupture. Donc travailler de manière partenariale avec tout le monde pour diminuer ce taux de rupture, pour rendre l'apprentissage plus efficient sur notre territoire qui en a bien besoin.

Pour terminer, la Région va relancer dans les semaines qui viennent ses structures de concertation territoriale au sein des comités d'orientation territoriaux pour l'emploi, la formation et l'économie. Le bassin d'emploi sera plus large que le territoire de Marseille, puisqu'il sera Marseille-Aubagne-Etang de Berre, ça nous permettra d'avoir une vision du développement économique plus large et donc plus intéressante, mais la déclinaison sur Marseille est pour nous essentielle, elle se fera bien sûr en travaillant en étroite concertation avec la MDE, mais en sachant que sur les politiques régionales, c'est la MDE qui devra participer à nos structures de concertation, et tous les acteurs marseillais sont bien évidemment les bienvenus dans toute la structure de concertation que nous mettons en œuvre sur nos politiques.

### **Philippe Assedo, groupe BNP-Paribas Marseille**

Madame Trégan m'a enlevé les mots de la bouche. Je partage parfaitement le constat qui a été fait sur l'apprentissage et la formation. Vu de l'entreprise, pour nous c'est un vrai levier aujourd'hui, une vraie opportunité en tout cas, de pouvoir travailler sur, en ce qui concerne le groupe BNP-Paribas, des formations diplômantes de Bac+2, BTS, au travers de l'alternance, et quand on voit le niveau de non-diplômés sur Marseille, je crois que c'est vraiment le chemin qu'il faut qu'on prenne très vite.



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

Par rapport à ce qui a été évoqué par Madame Eynaud-Chevalier sur l'engagement peut-être insuffisant des entreprises sur le sujet de l'alternance, je ne représente pas les entreprises, mais un témoignage pour le groupe BNP-Paribas. Vous avez raison, on a eu de nombreuses déceptions par le passé sur l'aspect qualitatif.

Madame Trégan a parlé de ruptures, je partage aussi, on a eu de nombreuses ruptures, et peu finalement d'intégrations définitives dans nos équipes. Ça c'est une vision nationale. Et au-delà des mesures incitatives, des bonus-malus qui sont en jeu aujourd'hui, je crois qu'il y avait peut-être à travailler, comme l'a dit Madame Trégan, dans un cadre de partenariat, de rapprocher l'entreprise, l'école, les acteurs sociaux, les acteurs de l'emploi, les acteurs de l'insertion, pour offrir aussi de vraies carrières, pour nous aider, nous entreprises, à travailler le sujet de l'alternance avec un vrai débouché sur un emploi durable.

Je dois dire qu'à Marseille – je suis à Marseille depuis peu de temps, je ne suis pas Marseillais – j'ai rencontré ces partenaires, et aujourd'hui le sujet de l'alternance, on en est convaincus, est la meilleure voie pour les jeunes non diplômés qu'on vient de voir dans le diagnostic, mais aussi pour un recrutement qualitatif dans nos équipes. On a moins de ruptures, moins de démissions rapides, des collaborateurs bien préparés. Et sur certains sites à Marseille, 10 % de l'effectif est représenté par des alternants sur différentes formations.

Le comité d'orientation et d'action pour l'emploi, qui se met en place aujourd'hui, pour moi est une réponse à ces mesures, pour nous permettre, nous entreprises, de nous rapprocher du monde de l'éducation, du monde de l'insertion, pour réussir aussi le sujet de l'alternance. Ça ne sera pas que des mesures incitatives, mais d'abord un travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés.

### **Raymond Vidil, Vice-Président Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence**

L'intervention spontanée de celui qui m'a précédé montre qu'il y a beaucoup d'entrepreneurs qui ne s'attachent pas qu'à une définition fonctionnelle de leur entreprise, et qui sont très sensibles à ce sujet de l'épanouissement de leur territoire. D'ailleurs il n'y en a pas beaucoup qui aujourd'hui considèrent qu'ils peuvent réussir durablement dans un territoire qui ne serait pas fertile. Donc je salue cette initiative.

Jusqu'à présent on a vu beaucoup d'observations et beaucoup d'observateurs. Et ce que vous êtes en train de proposer, c'est de passer de l'observation à l'action. Là, il faut bien se rendre compte que nous devons corriger tous ensemble un des défauts de notre territoire. C'est que nous avons envie de travailler tous ensemble, mais nous n'y sommes pas toujours parvenus. On est un peu comme la ménagère avec son mortier et son pilon, elle a tous les ingrédients pour que la mayonnaise parte, et elle ne monte pas. Les entrepreneurs voudraient qu'on mette un peu plus d'huile, mais en gros, madame, vous l'avez dit, les dispositifs sont là, et on n'est pas assez habile pour que ça prenne plus. C'est une question d'émulsion ou d'émulation. Ça ne prend pas assez,



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

alors qu'on a tous envie de le faire et que, avec ces outils que vous avez créés, je pense qu'on en a les moyens.

En particulier le dernier témoignage sur l'alternance qui me paraît être la voie qu'il faut développer, à tous les niveaux. Il y a beaucoup d'hésitation en ce moment, les entreprises sont très hésitantes. Il faut les faire basculer. Tout a été à peu près effleuré : manque d'information, difficulté avec des dispositifs qui ne sont pas simples à analyser, à intégrer, des mémorisations d'échecs, avec des ruptures, avec des savoir-être insuffisants.

Puisque vous m'avez donné la parole en tant que Chambre, la mobilisation la plus forte doit être sur l'alternance. C'est une voie qui est insuffisamment utilisée dans notre territoire, elle crée des viviers dans les entreprises. Mais on doit tous se mobiliser pour faire basculer vers la décision de prendre l'apprenti, de l'intégrer. Michèle a dit que la Région payait, oui, un peu. Mais c'est un contrat de travail, et celui qui paye, c'est l'entreprise.

Ça répond à un double besoin pour le jeune. D'abord c'est une forme qui lui permet de mesurer la réussite. Trop souvent à l'école des jeunes sont déçagés parce qu'ils n'ont pas eu ce regard que chacun en tant que parent connaît, du retour de la réussite. En entreprise, le jeune, quand il fait un geste et qu'il voit qu'il est utile, quand il retourne à l'école, il enclenche un processus qui est beaucoup plus positif. Et il faut bien reconnaître aussi que les jeunes viennent à l'apprentissage parce que ça répond aussi à un grand besoin économique, devant des études qui sont chères et qu'il faut financer par ce moyen.

Donc avec la Maison de l'Emploi, avec la Mission Locale, nous nous sommes jetés dans ce plan d'urgence pour l'emploi. Nous avons informé plus de vingt mille entreprises, rencontré plus de cinq cents, reçu plus de six cents jeunes. On a un très bon taux de réussite, mais avec une mobilisation énorme d'explication et d'accompagnement.

Je crois qu'il faut vraiment qu'on apprenne à beaucoup plus travailler ensemble, il y a un enjeu considérable. Nous nous inscrivons complètement dans cette démarche.

Petit témoignage pour terminer de ma propre entreprise sur le territoire. Je n'ai pas une grande entreprise, nous sommes trois cent cinquante dont soixante-quinze à Marseille, mais plus de la moitié ne vivent pas dans le territoire que vous avez décrit. On pourrait presque faire une analyse sociologique de mon entreprise. Au début j'avais 80 % de marseillais, maintenant je n'en ai plus de 40 %. Ils sont tous partis habiter depuis des années bien loin. En vieillissant, ils sont en train de chercher à revenir, mais ils cherchent comment ? Parce qu'il y a beaucoup de problèmes de transport et de logement. Donc oui, bien sûr, il faut partir d'un territoire pertinent, mais il faut l'élargir, parce que les salariés, ça fait longtemps qu'ils ont transgressé toutes ces frontières administratives qui n'ont aucun sens pour eux.







Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

### Isabelle Eynaud-Chevalier

Je vais commencer par répondre un peu à la question sur les maisons de l'emploi, puisqu'elle m'est posée. Vous voyez, j'ai le courage de venir ici alors que le projet de loi de finances a été dévoilé hier, donc les marseillaises sont des êtres téméraires. Je vais vous répondre très simplement. On a une contrainte budgétaire, ensuite c'est le législateur qui décide, ce n'est pas l'administration. L'année dernière les parlementaires ont jugé utile de conforter le dispositif en dédiant des moyens supplémentaires par rapport à ce que le gouvernement avait proposé, prenons acte de cette décision, nous verrons bien ce qu'il en adviendra pour 2012.

Le message que je veux faire passer, parce que là je suis dans mon rôle, et je le disais en introduction, c'est que quel que soit le budget, il s'agit d'abord pour nous de faire preuve d'intelligence et de travailler ensemble. Et faire preuve d'intelligence et travailler ensemble, ça ne coûte pas nécessairement énormément d'argent. Ça coûte du temps, vous le savez tous, ce n'est pas monsieur Rocca Serra qui me démentira. Ça coûte de l'engagement. Les maisons de l'emploi et les territoires qui fonctionnent, ce sont des maisons de l'emploi et des territoires où chacun se sent engagé et s'engage effectivement dans l'action. On voit bien qu'en mettant bout à bout des ressources, même si elles sont par nature insuffisantes par rapport aux besoins, on arrive à faire des choses tout à fait remarquables.

Je ne répondrai pas au-delà, parce que la procédure budgétaire s'ouvre, et donc rendez-vous... Je vous le dis d'autant plus amicalement que j'ai moi aussi des contacts extrêmement denses avec Alliance villes emploi, et notamment avec sa déléguée, madame Establie, avec qui j'ai pu m'entretenir du sujet avant-hier. De toute façon, Patrick Maddalone fera un excellent otage, je vous le recommande, c'est un garçon très spirituel, il a de la conversation, donc pas de difficulté, je vous le livrerai en pâture si le résultat n'est pas à la hauteur...

Plus sérieusement, sur la remarque qui nous a été faite par monsieur Wacheux et par plusieurs intervenants sur l'apprentissage. Vous aviez peur, monsieur le directeur du CEREQ, que l'apprentissage soit finalement victime de son succès dans l'enseignement supérieur, et qu'on ne soit conduit à limiter les ressources de l'apprentissage pour les premiers niveaux de qualification. Je vous rassure, cette prise de conscience a bien été faite par le gouvernement, et donc c'est tout l'enjeu qui consiste à sauvegarder les moyens de la taxe d'apprentissage qui vont vers ces formations de base, qui sont indispensables pour l'insertion de nos jeunes qui sont plus ou moins en rupture scolaire, et qui à Marseille constituent évidemment une population assez centrale. Donc nous verrons les effets positifs de ce recentrage de la taxe sur les premières formations.

Sur l'apprentissage je n'irai pas au-delà, parce que je sais que Patrick Maddalone est impatient de s'exprimer.



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

### Patrick Maddalone, Directeur régional DIRECCTE PACA

C'est simplement pour répondre à tout ce qui a été dit, et dire qu'on travaille désormais dans des dispositifs qui nous permettent de nous concerter et de trouver des points de convergence sur des éléments qui sont essentiels pour le développement d'une région et d'une ville comme Marseille.

Vous avez cité, Madame Trégan, le contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle, qui a été présenté pour la première fois dans une assemblée qui réunissait les deux conseils académiques de l'Education nationale et le Comité de coordination régionale de l'emploi et de la formation professionnelle, réunis pour la première fois. Ce contrat de plan parlait justement des formations initiales professionnelles, que ce soit des formations initiales professionnelles dans le cadre du système Education nationale, ou dans le cadre des CFA. Donc on a des lieux de convergence, et on est juste aujourd'hui à quelques jours de la signature du contrat d'objectifs et de moyens « apprentissage », et on va retrouver dans ce contrat tout ce qui va permettre d'avoir une augmentation du nombre d'apprentis. On a aujourd'hui, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 32 000 apprentis.

On s'est fixé un objectif, que certains estiment ambitieux et que d'autres estiment insuffisant, qui nous donne à l'horizon 2015 un objectif de 40 000 apprentis. On sait qu'aujourd'hui on a à peu près 9 000 places vacantes en première année dans les CFA, donc on voit déjà que la capacité existe. Et on a, dans ce contrat d'objectifs et de moyens, la volonté de rendre encore plus attractif le dispositif, conjointement avec le Conseil régional, notamment sur des éléments qui ont été cités en introduction. On a une grande action sur le verdissement de l'ensemble des dispositifs existants aujourd'hui en CFA.

On veut que, durant ce contrat d'objectifs et de moyens, il y ait une véritable prise de conscience de la nécessité de modifier les process de formation pour intégrer les évolutions de certains métiers, ce sera vraiment un objectif fort que l'on a indiqué dans ce contrat d'objectifs et de moyens. On a une volonté aussi de lutter contre les ruptures – on appelle maintenant cela le décrochage. On a des actions qui sont menées avec l'Education nationale et les missions locales sur le décrochage, on veut traduire cette même action dans le cadre des CFA, et éviter que, dans les deuxième et troisième années, on ait une baisse du nombre d'apprentis. On travaille là-dessus conjointement avec le Conseil régional, et on met beaucoup d'argent. Même si la Région en met beaucoup, puisque vous dépensez plus de 70 millions d'euros pour l'apprentissage, on est prêts, nous services de l'Etat, à mettre plus de 20 millions d'euros dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens, et les entreprises bien entendu dans le cadre de la collecte de la taxe mettent aussi beaucoup d'argent dans ce dispositif. Donc je suis très optimiste sur notre capacité à atteindre les 40 000 à l'horizon 2015, voire les dépasser. En tout cas il y a une action très volontariste de l'ensemble des acteurs du terrain au travers de ces nouveaux outils que sont le COM( ?) et le CPRDFP( ?). Donc je ne suis pas aussi pessimiste que ce que j'ai pu entendre aujourd'hui, et je vous donne rendez-vous dans quelques années pour vérifier.

Dans le cadre de ce comité opérationnel, on pourra examiner vraiment la mise en place de ces dispositions sur le bassin d'emploi de Marseille.



## **Vincent Chriqui**

Je voudrais réagir à une ou deux remarques que j'ai entendues. D'abord, sur le CEREQ et la question des qualifications. Je pense que c'est une question très intéressante, parce qu'on est tous globalement d'accord sur le fait qu'il faut élever le niveau de qualification, et en même temps la question, je pense, c'est plutôt d'avoir des compétences. Quelle est la différence ? Quand on regarde les jeunes cinq ans après leur formation, il y en a la moitié qui ne sont pas dans le métier pour lequel ils ont été formés. Mais ça ne veut pas dire que la formation qu'ils ont reçue n'a pas été utile. Simplement, au-delà de la formation technique – je suis mécanicien, je sais réparer un moteur –, il y a des compétences transférables ou transversales – je sais travailler en équipe, je sais faire la part de l'autonomie et de la hiérarchie, j'arrive à l'heure le matin. C'est pour ça que l'apprentissage est tellement une voie de succès. Evidemment vous avez une expérience pratique, les mains dans le cambouis, où vous comprenez vraiment ce que c'est que le métier, mais en plus vous comprenez comment fonctionne une entreprise, vous êtes dans un environnement professionnel, et c'est tout ça qui est tout aussi important.

Je pense que c'est une notion très importante, notamment pour une ville comme Marseille. On a parlé de cette question du niveau général de qualification, il ne s'agit pas de faire de tout le monde des universitaires à Bac+8, il s'agit que tout le monde ait des compétences qui lui permettent d'être employé, et je pense que c'est possible. C'est pour ça que l'apprentissage est tellement intéressant, c'est pour ça qu'il y a, je pense, une volonté d'ensemble de le promouvoir. Après, ce n'est pas tout, et il peut y avoir d'autres voies d'amélioration de notre système de formation qui peuvent consister à l'inverse, et je pense que c'est tout aussi prometteur d'ailleurs, même si c'est plus difficile. Parce que l'apprentissage, ça marche, alors on met des gens dedans un peu plus, on sait que ça donnera des résultats. Mais ça peut être de professionnaliser des voies de formation telles qu'elles existent aujourd'hui, de faire en sorte que des gens qui sont dans des voies plus traditionnelles aient quand même une plus grande exposition à l'entreprise, une plus grande exposition à ce que c'est qu'un métier, une orientation qui permette ensuite de faire un choix plus important. Je pense que si on va dans cette voie-là, on peut améliorer de manière assez significative l'employabilité de nos jeunes, en proposant une sorte de panel de différentes voies de formation pour que chacun trouve sa place.

La deuxième chose qui me paraît tout aussi importante, c'est la question de la mobilité, ça a été cité à plusieurs reprises. Plus ça va, plus on sera dans une économie où il faudra être mobile et où le facteur limitant pour l'emploi sera si les personnes sont à un endroit et pas à un autre. C'est absolument important dans une agglomération de la taille de celle de Marseille, avec la question de la congestion, la question des transports en commun, etc., et c'est quelque chose qui a été très abordé. D'autant plus que, dans ce domaine-là, on ne peut pas dire qu'on ait des tendances ultra positives, parce que, avec la crise du logement, avec toutes sortes d'évolutions sociales, en réalité on ne constate pas qu'aujourd'hui, par rapport à il y a dix ou vingt ans, les gens sont beaucoup plus mobiles. En tout cas en France, par rapport à d'autres pays en particulier, il n'y a pas ce réflexe : de toute façon je vais chercher l'emploi où il est ; il y a plutôt le réflexe : je regarde autour





Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

de moi quels sont les emplois disponibles. Pour des raisons qu'on peut tout à fait comprendre, mais c'est une des difficultés.

En tout cas, si on met bout à bout ces deux objectifs, on voit bien que ce qu'il faut absolument éviter, c'est d'être un marché du travail où les gens ont des compétences limitées, et en plus ils ne vont pas ailleurs, du coup il y a très peu de chances qu'il y ait à côté de vous justement l'emploi qu'il vous faut. Alors que si les gens ont des compétences un peu plus étendues et en plus peuvent bouger, vous réunissez les conditions pour répondre à ce qui est le plus absurde, qui est d'avoir des offres d'emploi qui ne sont pas pourvues, et avoir un marché du travail dynamique et faire baisser le chômage.

### Alain Bos, Directeur territorial de Pôle Emploi

Dans le diagnostic, j'ai trouvé d'autres aspects intéressants à relever. Depuis le début, on a l'impression que ce qu'on met en avant, ce sont les difficultés liées au manque de qualification, à la mauvaise adéquation entre l'offre et la demande, les bas niveaux, 60 % des jeunes qui sont scolarisés au lieu 70 %. Il y a ce problème-là. Mais quand on regarde les courbes, de 2000 à 2008, quand l'emploi était en augmentation, on ne se posait pas ce problème d'adéquation, on trouvait toujours chaussure au pied des chômeurs et des demandeurs d'emploi. Et la qualification, on y travaillait après, avec de la formation, avec des parcours, avec des formations d'adéquation, il y a beaucoup d'outils pour adapter.

Il y a un autre aspect qui a été soulevé dans le rapport, qui m'interpelle, et je pense que c'est un problème marseillais, c'est la transparence du marché du travail. Vous avez parlé de 30 % d'offres d'emploi non satisfaites. D'abord moi je n'ai pas ce thermomètre. Notre thermomètre est plutôt à 10 % d'offres d'emploi non satisfaites et pas à 30. Donc ça veut dire qu'il y a 20 % d'offres d'emploi qui ne sont pas satisfaites et qu'on ne connaît pas. Je lance un appel, parce que s'il y a des entreprises qui ne passent pas par Pôle emploi et qui ne trouvent pas, qu'ils fassent la démarche d'aller voir leur agence de proximité, on doit pouvoir regarder ce qu'il y a. Mais ce problème de transparence est très important. Donc on est ravis, à Pôle emploi, de travailler dans le cadre de la Maison de l'emploi, parce que je crois qu'on est en ordre de marche aujourd'hui à la Maison de l'emploi, on trouve tous les opérateurs de l'emploi, on trouve le Conseil régional, on a tous les outils pour mettre en adéquation, pour accompagner les publics sur les emplois disponibles. Pour ça il faut qu'il y ait vraiment une dynamique forte pour que le marché du travail soit transparent, c'est notre boulot à Pôle emploi. Du coup ça interroge.

Voilà ce qui m'interroge dans le diagnostic, et qui n'est peut-être pas assez pointé. Il y a les grands projets structurants pour Marseille, on travaille déjà sur le Forum de l'eau, sur Marseille 2013, etc. Mais concrètement, depuis deux ans, l'emploi stagne à Marseille. On ne fait que travailler sur le remplacement sur les emplois. Donc est-ce que les diagnostiqueurs peuvent faire des pronostics plutôt pratico-pratiques ? Il y a les grands projets structurants, mais le 1<sup>er</sup> janvier 2012, qu'est-ce qu'on peut espérer comme croissance en emplois sur Marseille ?



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

### Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement

J'étais venu fondamentalement pour vous écouter, je n'avais pas l'intention de prendre la parole. Mais je réagis à la dernière intervention, quitte à prendre le risque de rafraîchir un peu la température de la salle. Il y a quelque chose qui m'a frappé dans votre diagnostic, et si vous pouvez le prolonger ça m'intéresserait beaucoup, c'est de ne pas faire apparaître la spécificité de Marseille en termes de proportion emploi public-emploi privé.

Il me semble que c'est un élément essentiel dans le diagnostic, qui permet vraisemblablement d'expliquer en bonne partie l'effet retard, c'est-à-dire une amélioration des chiffres de l'emploi après les autres, et une résistance au début de crise qui s'est faite mieux que les autres. Il y a vraisemblablement un amortisseur public assez important ici. Si ce que je dis là n'est pas totalement faux, mais c'est votre comité qui permettrait de l'analyser plus que toute autre instance, dans ce cas-là ça risque de donner un début de réponse à la question que vous posez, qui est qu'une bonne partie de ces employeurs publics qui sont sur-représentés à Marseille vont être dans des situations d'arbitrage budgétaire à compter de 2012 extrêmement négatives. C'est-à-dire que vous allez subir, plus que d'autres villes, cette contrition. Quels que soient les événements et les résultats de l'année 2012, c'est une tendance de fond pour les cinq années à venir.

Si c'est bien ça, si vous pouviez partager un diagnostic dans le comité d'orientation de l'emploi face à une réduction de l'emploi public qui aura lieu, de toute façon, à partir de 2012, quelles sont les pistes que vous proposez pour que se développe l'emploi privé, et permettre ainsi le relais et d'accueillir des gens que vous qualifiez, je trouverais que ce serait une valeur ajoutée extraordinaire de ce comité d'orientation pour l'emploi, surtout s'il se fait de façon consensuelle avec la Région, la Ville, la Chambre et tous les autres.

### Réponse de Patrick Tanguy

Juste un point rapide à propos du poids de l'emploi public. Vous avez raison, le poids de l'emploi public à Marseille est supérieur à ce qu'on trouve au niveau national, mais c'est le fait de toute métropole, puisqu'il y a une concentration d'emplois publics, d'organismes, etc., d'institutions publiques, Conseil régional, Conseil général, etc. Donc l'élément de comparaison n'est pas la France, ce sont les autres métropoles régionales. Et quand vous prenez cette comparaison-là, Marseille, et c'est pourtant une idée très répandue, n'a pas plus d'emplois publics que les autres grandes métropoles régionales françaises, que ce soit Toulouse, Lille, Lyon, etc. C'est une idée qui est pourtant très répandue, mais parce qu'on compare Marseille à la France. Or la France n'a pas de situation comparable, on est dans une grande entité urbaine, et la France est beaucoup plus composite.

En revanche, le degré de résistance et de difficulté de redémarrage, l'effet d'inertie qu'on observe à Marseille dans tous les à-coups conjoncturels, quelquefois marqués, parfois très marqués comme c'est le cas de 2008 à 2009, on observe ces à-coups de façon amortie à Marseille par rapport aux autres villes pourtant également dotées d'emplois publics. Donc ça renvoie à d'autres caractérisations du tissu économique local, notamment la surreprésentation de l'économie dite



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## Interventions de la salle en réaction aux différents exposés

résidentielle, et donc des emplois et des activités qui sont tournés vers les ménages et les particuliers, un emploi industriel qui est moins présent qu'ailleurs, et donc moins fluctuant avec la conjoncture internationale. Des bassins d'emploi qui sont plus orientés sur l'industrie ont subi de plein fouet la crise, dans des bassins peut-être un peu moins importants comme Rennes et Grenoble, qui sont pourtant des bassins très dynamiques par ailleurs, mais qui redémarrent désormais plus fortement en sortie de crise. Il y a donc l'industrie, l'économie résidentielle, et la diversité du tissu local, sa très grande diversité, et aussi sa nature très TPE, très PME. On n'a pas affaire à de grands groupes pour lesquels des difficultés d'orientation stratégique sont parfois dramatiques ou douloureuse, c'est assez rarement le cas à Marseille. Donc l'explication est un peu plus complexe et en demi-teinte.

